L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : rue de Chartres No 323. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 22 DECEMBRE 1895. Fondée le 1er septembre 1827

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 22 DECEMBRE 1895.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an	3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 8e page.

COMPLOT.

Il paraît que dans les ténèbres un complot se trame en ce moment, qui aurait pour but de forcer M. le président de la république française à suivre prématurément l'exemple de ses prédécesseurs et à démissionner devant on ne sait quelles attaques perfides dirigées contre lui ou les siens. C'est du moins ce que semblent avoir découvert certains du centre qui se proposent, dit-on, de déposer un projet de loi destiné à sauvegarder, contre les atteintes de la plume ou de la langue, la personnalité présidentielle.

Il faut croire que ce complot n'est pas très sérieux puisqu'on ne peut pas indiquer à quel parti appartiennent les conspirateurs, et qu'on hésite entre des modérés voulant punir le président d'avoir fait appeler des radicaux, des radicaux voulant ramener le congrès à Versailles, dans le but de lui arracher une revision constitutionnelle contre le Sénat, ou même des cléricaux voulant venger les congréganistes frappés par les agents du fisc.

Il est difficile de comprendre comment on peut découvrir un complot sans connaître ceux qui y prennent part, et encore plus de discerner à quel mobile secret obéissent les gens qui feignent la crainte pour doter leurs codes d'une loi de lèse-majesté.

LE

Président de la République française.

Au sujet du complot dont nous parlons plus haut, et dont il a été question dans nos dépêches, il y a un jour ou deux, nous lisons dans le *Journal des Débats* :

Depuis quelques jours, une campagne est poursuivie contre M. le Président de la République, campagne d'autant plus perfide qu'elle procède par des sous-entendus, qu'elle s'annonce encore plus qu'elle ne s'avoue, qu'elle cherche à jeter dans les esprits le doute et la confusion, afin de les mieux surprendre ensuite. Nous ne rechercherons pas d'où vient l'initiative de ces odieuses insinuations. Au temps où nous sommes et après l'expérience du passé, il faut s'attendre à tout en ce genre. La vie de M. Félix Faure est heureusement à l'abri de ces indignes attaques. Pour la défendre, si elle avait besoin d'être défendue, il suffirait de la vérité. Pourquoi ne pas la dire tout de suite, puisque aussi bien elle est connue à Amboise et au Havre, en Touraine et en Normandie, et qu'il ne peut y avoir que des avantages à ce qu'elle le soit partout ? Nous avons pris nos informations dans des conditions aussi sûres qu'on puisse faire les artisans de ces calomnies, et nous garantissons l'exactitude des faits suivants.

Mme Félix Faure est née à Amboise, le 21 février 1842. Elle était fille de M. Belluot, avoué à Amboise et de Mlle Guinot. M. Belluot et Mlle Guinot avaient été mariés le 21 mars 1841. Dès le 15 juillet de la même année, moins de quatre mois après son mariage, M. Belluot abandonnait sa jeune femme et disparaissait. Ses affaires étaient en désordre; il a subi, par la suite, une condamnation d'autant plus sévère qu'elle a été prononcée par contumace; il n'a pas reparu en France. Le 22 janvier 1842, Mlle Belluot a obtenu sa séparation. Le 2 janvier, elle a renoncé à toute reprise dans la communauté. M. Belluot est mort à Pampelune, en Espagne, le 11 octobre 1848. Le 15 novembre 1849, le conseil de famille de Mlle Belluot renonçait, en son nom, à la succession de son père. L'enfant vivait à Amboise chez son grand-père, M. Guinot, et son oncle, M. Charles Guinot, maire d'Amboise l'un après l'autre, de 1842 à 1893. Il suffit d'avoir passé quelques heures dans la ville d'Amboise pour savoir de quelle considération la famille Guinot était entourée. M. Charles Guinot a été longtemps député et sénateur: tout le monde l'a connu et estimé. C'est dans ce milieu que Mlle Belluot a été élevée conformément aux principes et aux traditions de la plus honorable bourgeoisie de province, et c'est là que M. Félix Faure l'a connue en 1862. A cette époque elle était orpheline depuis dix ans: sa mère était morte le 9 janvier 1852.

M. Félix Faure était employé dans une tannerie, à Amboise. Il avait vingt et un ans. Il vit Mlle Belluot, vivant dans la famille Guinot et entourée avec elle du respect universel. Il l'aima. On lui fit comprendre qu'à l'âge qu'il avait alors, sans position, sans avoir assuré, il serait présomptueux pour lui de fonder une famille. Trois ans après, il revenait du Havre dans des conditions toutes différentes. Il avait créé un établissement qui commençait à donner plus que des promesses. Ses sentiments n'étaient pas changés: le temps et l'épreuve du travail, du travail avec un but, les avaient confirmés. M. Félix Faure connut alors les circonstances de famille assurément très tristes, qui avaient non pas même accompagné, mais précédé la naissance de Mlle Belluot. Il ne jugea pas qu'elle pût en être rendue en rien responsable. Il ne vit qu'une jeune fille bien élevée, qui n'avait reçu que de bons exemples, qui n'avait vécu que parmi d'honnêtes gens. Sans doute les révélations qui furent faites, les explications qui furent données à cet homme jeune, actif, confiant dans son labeur, résolu à livrer courageusement, pour lui et pour ceux qu'il aimait, la bataille de la vie, ne firent-elles qu'ajouter à ses sentiments cette tendresse des forts pour ceux qui, à quelques égards, peuvent passer pour faibles et pour injustement sacrifiés. M. Félix Faure persista à demander la main de Mlle Belluot, et il l'obtint. Nous ne croyons pas qu'un seul homme puisse le lui reprocher.

Tels sont les faits: à quoi bon les commenter? Le mieux est certainement de les exposer dans leur simplicité. Si on se dépouille de tout esprit de parti, si on regarde et si on voit les choses telles qu'elles sont, la sympathie qui entoure M. Félix Faure ne peut qu'en être accrue. Peut-être avons-nous tort de parler de parti. Les partis politiques dignes de ce nom, et nous parlons des plus éloignés de nous comme du nôtre, sont étrangers, nous voulons le croire, aux indignes attaques dirigées contre M. le Président de la République. S'il fallait en attribuer la responsabilité à quelques personnes, ce ne pourrait être qu'aux enfants perdus et aux déclassés de tous les partis. Les armes que nous voyons mettre en œuvre depuis quelques jours déshonorent la main qui y touche. Ceux qui en usent le savent bien, puisqu'ils n'osent pas attaquer en face et qu'ils procèdent par une voie oblique et louche, employant les demi mots, les allégations détournées, les insinuations détestables. Nous leur opposons la vérité, toute la vérité: c'est à elle désormais qu'ils doivent répondre. Qu'ils essayent, s'ils l'osent, de démontrer que M. Félix Faure n'est pas digne d'être Président de la République parce qu'il s'est marié dans les conditions que nous avons dites. En attendant, il reste, pour nous, très au-dessus de leurs atteintes, et nous continuons de croire que cet homme de cœur n'a pas surpris la confiance du pays le plus susceptible dans les questions de délicatesse et d'honneur.

MADAGASCAR.

D'une correspondance particulière :

Au moment où les troupes dites indigènes et les auxiliaires africains vont se disloquer, je voudrais vous parler de cette étrange Babel, soldat ou domestique, *Landsknecht*, comme disent les Allemands qui forment ce contingent.

Je laisse de côté le régiment d'Afrique, déjà si composite avec ses deux bataillons d'Arabes et son bataillon de légionnaires; nous sommes depuis longtemps habitués à les voir combattre à nos côtés, mais quelle étrange chose que le régiment colonial! Il comprend deux bataillons de tirailleurs malgaches, un bataillon de haoussas et un bataillon de créoles de la Réunion. Que pensez-vous de cette macédoine? Mais ce n'est pas tout. Les bataillons malgaches eux-mêmes ne sont pas composés uniformément; ils ont été recrutés à Zanzibar, aux Comores et à Diego-Suarez; ceux-ci servent la France avec quelque conviction, parce qu'ils combattent leur ennemi naturel, le Hova; les Comoriens sont des mercenaires et ils font la guerre en mercenaires, c'est-à-dire qu'ils désertent quand le métier ne leur convient plus.

Il faut observer cependant, à l'honneur des Comoriens, que le fils du sultan d'Anjouan est venu demander au général Duchesne l'honneur de servir parmi nous; il paraît intelligent et bien différent de certains autres "princes," par exemple de cette brute sakalave qui se fait appeler le roi Salima, dont a été racontée la surprenante aventure aux débuts de l'expédition; il s'exprime en très bon français et contracta un engagement au même titre que les sujets de son père, comme simple soldat, sollicitant uniquement "la faveur de n'être pas payé."

Le bataillon haoussa, lui aussi, a été racolé—c'est le mot qui convient—de façon assez bizarre. A quelques-uns on a fait croire qu'ils allaient retrouver Behanzin et marcher sous ses ordres; d'autres ont été fournis par des chefs de territoires auxquels on avait imposé un tribut; ils l'ont prélevé sur leurs sujets ou sur des voisins qu'ils sont allés razzier, si bien qu'ils nous ont envoyé une bande de nègres qui débarquèrent à Majunga convaincus qu'ils étaient destinés à des sacrifices offerts aux dieux pour obtenir le succès de nos armes. Ils sont aujourd'hui de stupides mais rudes soldats, grosses bêtes de somme paresseuses mais qu'aucune besogne ne lasse et inconscientes au feu.

Ce qu'il y a de plus curieux dans les corps indigènes, c'est bien certainement le bataillon des créoles; la gamme des couleurs va du blanc au noir en passant par l'acajou et le bronze doré, en un mot par toutes les nuances; et quelle variété dans les types! Il en est d'absolument blancs avec les cheveux crépus et la tête en vadrouille du nègre, d'autres, dont la peau est noire avec le type européen. Ils parlent un patois créole aussi peu intelligible que le malgache. Blancs ou noirs, ils portaient au début le sac sur la tête comme les Sakalaves et marchaient nu-pieds; depuis qu'ils ont vu les troupes de France ils s'efforcent d'assujettir le sac aux épaules et veulent des chaussures. Ils sont en général rachitiques, ils dégénérés d'hommes de couleur ou de créoles de la Réunion. On ne les a pas beaucoup utilisés ici; on dit cependant qu'ils ne se sont pas mal conduits à Ambohimarina. Ils résistent bien sur la côte, et à l'heure actuelle, ils ont les plus beaux effectifs du corps expéditionnaire.

Vous devinez sans peine la confusion des langues, l'étrange *sabir* que produit ce mélange de races. Le *tsara-be* malgache, le *macache bono* à moitié arabe, le *y en a bon* ou *y en a pas bon*, qui sont créoles, s'emploient indifféremment pour exprimer la satisfaction ou le mécontentement.

Mais je ne vous ai pas encore parlé des coolies, extraordinaire assemblage de Kabyles conducteurs de mulets, de Comoriens aux feutres rouges ou verts qui manupulent sur les grèves les sacs et les caisses, des gens de Zanguebar employés aux manœuvres de force sur les bateaux, des Sakalaves, mais ceux-ci en très petit nombre, bien qu'ils soient grands, vigoureux, solidement rablés et très aptes au travail, mais paresseux comme des loirs et indifférents au gain.

De cette catégorie d'auxiliaires les plus intéressants sont les Somalis, rade étrange, issue, dit-on, d'une antique colonie grecque qui s'était fixée, aux temps préhistoriques, autour du golfe d'Aden. Complètement noirs, ils ont cependant conservé les formes pures des blancs Hellènes qui servirent de modèles aux statuaires de l'antiquité. En les contemplant, je me demande pourquoi les entrepreneurs d'exhibitions, au lieu de nous donner, au Jardin d'acclimatation, le spectacle d'affreux nègres cinghalais, yolofs, terre-fuégiens ou autres, ne font pas connaître ces hommes aux traits réguliers et délicats, aux nobles attitudes, aux lignes harmonieuses, fils de hautes et vieilles races, que rien, malgré les temps écoulés, n'a pu abâtardir, gracieux et affinés comme des bêtes de sang.

Dans la hâte qu'on avait de les rassembler et pour obtenir le nombre fixé, on les a pris tous trop jeunes; de taille élevée, hauts sur jambes, les mollets maigres, un peu "ficelle," ils sont adroits, intelligents, peu robustes; mais comme ils étaient beaux à voir dans une de ces besognes peu fatigantes pour lesquelles il fallait bien qu'on les réservât de peur de les "claquer"! Par exemple, quand ils allaient puiser l'eau du fleuve, se ployant, pour remplir leur seau de toile, dans une attitude élégante et souple qui rappelle le *Discobole;* ou bien, lorsqu'ils se promènent, le plus souvent deux à deux, nonchalamment appuyés sur de longs bâtons, noblement drapés dans des couvertures grises ou rouges qu'aucun Européen ne saurait disposer comme ils le font, semblables ainsi aux pasteurs nomades des anciens âges ou évoquant même l'image des jeunes Athéniens dont ils ont la noblesse du regard.

Ils ne peuvent pas souffrir leurs voisins comoriens qu'ils considèrent comme des esclaves achetés sur une terre africaine, rossables et corvéables à merci. Quant à eux, ils avaient contracté un engagement avec la France, ils n'avaient pas été achetés, disaient-ils, ils ne servaient pas l'Angleterre! Mais cette affirmation, la veste rouge du soldat anglais que beaucoup d'entre eux portaient en arrivant à Majunga est là pour les démentir et cette défroque, cette livrée prouve combien cette grande race déchue—de même que toutes celles qui descendent de Cham—est à la libre disposition des autres peuples de la terre, du premier hardi racoleur qui pénètre chez elle avec un bâton.

CLOTURE DE L'INCIDENT

DE L'AMIRAL GERVAIS.

A l'issue du conseil des ministres, réuni il y a quelques jours à l'Elysée sous la présidence de M. Félix Faure, et en conformité de la délibération prise, M. Lockroy, ministre de la marine, a envoyé la lettre suivante à l'amiral Gervais :

Le ministre de la marine,
à M. le vice-amiral commandant en chef l'escadre de la Méditerranée.

Paris, le 7 décembre 1895.

Monsieur le vice-amiral,

J'ai l'honneur de vous communiquer sous ce pli une ampliation du rapport de la commission d'enquête que j'ai nommée pour examiner les causes de l'échouage, à la Badine, de plusieurs cuirassés de l'escadre active, dans la soirée du 13 novembre 1895, et pour me donner son avis sur les responsabilités qu'elles engagent.

J'accepte, en ce qui vous concerne, les conclusions de cette commission.

J'estime qu'à l'avenir vous aurez tout particulièrement à prendre en très sérieuse considération le dernier paragraphe du rapport de la commission d'enquête et à vous conformer exactement à l'avis qu'il contient.

J'ai, par ailleurs, ainsi que vous en avez été informé déjà, adressé un témoignage de satisfaction à MM. les commandants des cuirassés *Marceau*, *Courbet* et *Amiral-Baudin*, qui, par l'habileté de leurs manœuvres, ont évité de graves avaries à leurs bâtiments.

EDOUARD LOCKROY.

Cette lettre est accompagnée du rapport intégral du conseil d'enquête. On trouvera plus loin ce document sobre, précis et lumineux.

La mise hors de cause de l'amiral Gervais fait définitive justice de la campagne entreprise contre cet officier supérieur par des amis trop zélés du ministre civil de la marine.

M. Lockroy, en s'offrant la satisfaction de déclarer à l'amiral Gervais qu'il accepte à son égard les conclusions du conseil d'enquête, donne une note personnelle qui concilie son rôle de ministre radical avec sa réputation d'homme d'esprit.

Pour conclure, le rapport du conseil d'enquête et la lettre d'acquiescement de M. Lockroy seront un soulagement pour l'opinion qui a le culte de la marine française et le souci de tout ce qui la touche.

Il est deux choses que l'amiral Gervais redoute au-delà de toute expression: les photographies.... et les femmes, assure Henry Lapauze.

Il s'est défendu contre les premiers pendant cinquante-quatre ans, mais ils ont fini par avoir raison de lui à l'occasion des fêtes de Cronstadt, en 1891.

Quant aux femmes, elles n'ont pu le séduire, et il n'est pas probable qu'elles y réussissent maintenant que la soixantaine est proche.

Ne le vieillissons pas: l'amiral a eu exactement cinquante-huit ans le 19 décembre, étant né en 1837 à Provins, déjà célèbre pour ses roses.

De taille plutôt élevée, fort bien tourné et très élégant, l'amiral porte l'uniforme avec une charmante aisance qui lui valut une part de ses succès à Saint-Pétersbourg, au cours de l'été 1891.

Très froid avec les hommes—quand ils ne sont pas de son intimité—il est de glace avec les femmes, même celles que le hasard de la vie met plus souvent sur son chemin. Ce n'est pas de lui que, dans le coin d'un salon, on tirera la moindre confidence: il parle fort peu, et jamais "métier" en dehors de chez lui, ou du ministère. On le vit bien, au Palais-Bourbon, lorsqu'il y a un an messieurs les parlementaires voulurent lui tirer les vers du nez: l'amiral ne se laissa point faire.

Ses amis le disent timide à l'excès, et ils expliquent par là même sa froideur. Il va rarement au théâtre, et plus rarement encore dans les divers endroits que la mode a consacrés: expositions particulières, vernissages, etc.; il n'aime qu'une chose: son cabinet de la rue Vézelay quand il est à Paris, ou son bateau quand il exerce un commandement à la mer. Rue Vézelay, il reçoit peu et ceux qu'il reçoit sont triés sur le volet; on dit que ceux-là il les traite à merveille et que sa table est pour eux admirablement dressée: rien ne manque... pour les autres, car, quant à lui, il est d'une rare sobriété. Et, par dessus le marché, il ne fume pas.

* * *

L'amiral Gervais est, en somme, un homme heureux, encore qu'il ait une histoire. Il est inutile, sans doute, de revenir sur les détails de sa carrière, depuis tantôt quarante-deux ans qu'il l'a commencée. Cependant, il y a une anecdote que nous nous en voudrions de ne pas rappeler ici; car elle est tout à son honneur et, du reste, assez peu connue pour qu'elle ait gardé toute sa saveur.

C'était en 1870, le 30 novembre. Il y eut, ce jour-là, un combat à la Gare-aux-Bœufs, dont le souvenir est resté. Le lieutenant de vaisseau Gervais, de la 1re compagnie des fusiliers de marine, y prit une part active. On avait chargé le lieutenent Gervais de garder les bâtiments de la Gare-aux-Bœufs, qui se disposait à résister jusqu'au bout à toute attaque ennemie.

Mais le général Vinoy, sous les ordres duquel il était placé, jugeant la position dangereuse, estima qu'il y avait lieu de s'éloigner: Gervais obéit à regret, mais il obéit, et il fit bien, car, une heure après, les bâtiments étaient détruits par une explosion. Les Allemands avaient miné les sous-sols!

Quelques semaines plus tard, le lieutenant de vaisseau Gervais devait se distinguer, en avant du fort d'Ivry, à la surprise du Moulin-de-Pierre.

Le piquant, c'est que l'un des "enquêteurs" d'hier, alors également lieutenant de vaisseau, comme Gervais, était de l'affaire: nous voulons parler de l'amiral Brown de Colstoun.

C'était au début de 1871. Les lieutenants de vaisseau Gervais et Brown de Colstoun ayant appris que les Allemands élevaient des batteries au Moulin-de-Pierre, en vue de bombarder Issy, résolurent de déjouer le projet de l'ennemi.

Dans la nuit du 9 janvier, tous les deux, à la tête de leurs fusiliers, quittent les lignes françaises, et tombant à l'improviste sur les hommes occupés à la construction des batteries, ils détruisent celles-ci, et, après une lutte acharnée, où Gervais et Brown de Colstoun risquent vingt fois leur vie, ils obligent les soldats allemands à céder la place.

Mais au même instant des renforts arrivent aux ennemis: le combat s'engage à nouveau. Ils sont un contre dix, mais qu'importe! Les Français tiennent bon, et pendant deux heures ils subissent sans fléchir la charge des ennemis. Deux heures plus tard les fusiliers de la marine, qu'étaient venus aider le corps de la police, une compagnie d'ingénieurs et des gardes municipaux, rentraient à Issy avec leurs prisonniers.

On peut penser combien le lieutenant de vaisseau Gervais et son camarade Brown de Colstoun furent félicités pour leur courageuse sortie!

La bonne de Mme Z.... ayant cassé quelques douzaines d'assiettes, brisé une statuette antique et démoli plusieurs pendules, sa maîtresse se décide enfin à lui donner son congé :

—Ma chère enfant, lui dit-elle, je m'intéresse à vous; mais enfin vous me faites trop de dégâts: je suis forcé de vous remercier....

—Y a pas de quoi, madame!

UNE LETTRE

—DE—

Mme SARAH BERNHARDT

—SUR—

ALEXANDRE DUMAS FILS.

M. Angé Galdemar, du *Gaulois*, a reçu de Mme Sarah Bernhardt cette belle lettre sur Alexandre Dumas fils:

Mes souvenirs sur Alexandre Dumas, ami? Lesquels? Ceux d'hier ou ceux du passé? Ceux du passé sont ensoleillés par la jeunesse, le rire et le travail; ceux d'hier sont la douleur, la mort et l'effrayant mystère résultant du péché originel dans lequel Dumas a puisé son orgueilleuse et bienveillante indulgence pour la femme.

Un jour que, l'âme un peu lasse, je lui contais mon chagrin:

—Tout cela, me dit-il, c'est la faute à la pomme, un trop bon fruit. Si Eve avait présenté un coing, Adam n'aurait pas mordu.

—Mais, maître, il devait y avoir un meilleur fruit, puisque la pomme fut prise à l'arbre du mal?

Le coing poussait sur l'arbre du bien, un très beau fruit, exécrable à manger et constipant en diable. Le bien est beau à faire, amer à recevoir et dur à rendre, j'en sais quelque chose, et vous aussi, n'est-ce pas?

Et son rire cingla, strident.

La première fois que je vis Dumas, ce fut un soir, à l'Odéon. Je venais de créer Zanetto, dans le *Passant*. Il vint dans ma loge et me complimenta. Je lui dis:

—Faites-moi le grand honneur de m'écrire un rôle, maître.

—Oh! mon enfant, vous êtes créée pour le langage des dieux, je parle le langage des hommes. Je ne fais que des comédies en prose.

On ne l'appelait plus l'auteur de la *Dame aux camélias*, on l'appelait l'auteur des *Idées de Mme Aubray*.

Il était plus que célèbre, il était illustre.

Ce ne fut que sept ans plus tard, en 1876, que mon rêve de jouer Dumas put se réaliser. J'étais à la Comédie et je venais d'être nommée sociétaire.

J'avais, selon l'usage, fait mes visites, tout comme pour l'Académie, écrit ma lettre au comité, et je désirais ardemment être nommée. Une fois la nomination accordée, un trac bleu me prit, il fallait signer. J'eus peur, je pressentis. J'allai trouver Dumas.

—Maître, je suis nommée, et j'ai peur de signer le livre, le grand livre, grand, grand comme une porte de prison.

Dumas me dit:

—Ne signez pas, ma chère enfant, vous avez les cheveux trop frisés. Nature de révoltée. Ceux qui ont ces cheveux-là, me dit-il, en empoignant sa chevelure crépue, ne doivent pas signer de contrats à vie.

* * *

Le lendemain, j'allai signer l'épouvantable livre. Pourquoi? Oh! parce que.... tout simplement. Un peu confuse, j'abordai le soir même Dumas à la Comédie:

Eh bien! me fit-il.

—J'ai signé.

—J'ai gagné cinq cents francs.

—Comment, maître?

—Hier, quand vous êtes partie, j'ai raconté notre conversation à Mme Dumas; elle m'a blâmé de vous avoir conseillé de ne pas signer votre sociétariat." Bah! lui ai-je répondu, n'ayez crainte, elle signera demain; je parie cinq cents francs." Je les ai gagnés, ils vous reviennent, je vous enverrai quelque chose.

Et le lendemain Alexandre Dumas m'envoyait une perruque blonde à cheveux plats avec ce mot:

"Maintenant que vous voilà bien de la maison, coiffez-vous avec cela, vous en aurez besoin."

Je reçus, peu de temps après cet incident, un mot de Francisque Sarcey:

"Soyez heureuse, Alexandre Dumas m'a lu sa pièce, l'*Etrangère*, vous avez un rôle superbe."

Je bondis chez Dumas pour le remercier:

—Quand la lecture?

—La semaine prochaine.

—Comment je m'appelle dans la pièce?

—Duchesse de Septmonts.

Puis il eut la bonté de me lire deux scènes capitales. J'étais ravie, le monde était à moi. Enfin le bienheureux jour arriva. Les artistes convoqués pour la lecture étaient, comme d'habitude, rangés dans la salle du comité. La pièce fut acclamée. Puis M. Perrin mit sa main autoritaire sur les petits cahiers rangés en pile et la distribution des rôles commença.

Il me remit le rôle de l'Etrangère.

—Oh! non, fis-je en riant; ça, c'est pour Sophie, et je me tournai vers Croisette.

—Non, tu te trompes, me répondit-elle, j'ai mon rôle.

Et elle me montra l'énorme cahier blanc sur lequel était écrit: "Duchesse de Septmonts."

J'ai eu un si grand chagrin que mon cœur bat en écrivant ces lignes.

Je regardai Perrin; mais j'étais du côté de son mauvais œil, celui qui ne regardait jamais.

Je cherchai Dumas, il était parti. Je courus chez lui.

—Maître, maître chéri, moi qui croyais en vous, pourquoi, pourquoi cette cruelle déception?

Et Dumas, pendant [illegible] dit ce qu'il devait me dire, sûr de ma discrétion, me fit lire les lettres qu'il devait me faire lire, certain de ma loyauté.

—Il faut me pardonner ce grand chagrin, ma chère enfant.

Et je lui pardonnai.

Mais un mois après nous eûmes, Perrin, lui et moi, une scène terrible. J'appris que le titre de la pièce allait être changé, et qu'au lieu d'appeler la pièce l'*Etrangère* on lui donnerait le titre de *Duchesse de Septmonts* ou *Catherine*. En une seconde, je forçai la porte de l'administrateur de la Comédie. Dumas était dans son cabinet, je le savais.

—Monsieur, demandai-je à Dumas, voici ce qu'on me dit. Est-ce vrai?

—C'est vrai, répondit Perrin.

—Ce n'est plus vrai, répliqua Dumas. Ce que nous faisons là est bête et lâche. Venez, Sarah, je vais vous reconduire chez vous. A ce soir, Perrin.

* * *

On sait le succès extraordinaire de la pièce. Sophie Croizette fut acclamée dans la duchesse de Septmonts, et je remportai dans l'*Etrangère* un succès qui me fit oublier ma déception. C'est le soir même de cette première que j'entendis ce mot charmant de Dumas. Emile Augier et lui causaient sur la scène. Croizette et moi attendions le lever du rideau. Augier montrant Sophie Croizette à Dumas: "Quel beau brin de fille"! Dumas ajouta: "Et Sarah quel beau brin de fil"!

A la fin de la soirée, Dumas se trouvait dans ma loge, au milieu des visiteurs, complimenteurs, auteurs, etc. Un de ces ...eurs, faisant allusion à ma toilette de bal, me dit:

—Mais vous êtes une fausse maigre.

—Bah! riposta Dumas, les femmes sont si menteuses.

Quand je quittai la Comédie-Française, j'allai voir Dumas.

—Ah! ne me demandez pas de conseils, s'écria-t-il, je ne veux pas ruiner ma femme.

J'étais venue pour lui demander la *Dame aux camélias*.

—La pièce est à vous, me dit-il, faites-en ce que vous voulez.

A mon retour d'Amérique, je la jouai pour la première fois avec Jacques Damala, auquel il donna des conseils. Un jour, Jacques lui répéta le quatrième acte d'une manière différente.

—Bravo! bravo! s'écria Dumas. Mais c'est parfait, vous avez, depuis hier, volé les bottes de l'ogre.

—L'ogre? répondit Jacques, c'est M. Sardou, venu hier pour causer de *Fédora* avec ma femme et qui m'a dit:

"—Moi, si je jouais Armand Duval, je ferais cela."

—Ah! le mâtin! fit Dumas, quel dommage qu'il fasse de si belles pièces. Il jouerait si bien celles des autres!

J'ai une pensée douce pour mon chagrin, c'est qu'il me doit sa dernière joie: la reprise de la *La Femme de Claude*.

Ah! la *Femme de Claude*, vous en souvient-il aussi? Vous vîntes avec lui dans ma loge.

—Maître, donnez-moi une pièce pour Coquelin et moi comme dans l'*Etrangère*, où Coquelin fut surprenant, malgré son sueprenant talent. Et il se mit à chantonner:

Nous n'irons plus au bois
Les lauriers sont coupés.

—Alors, donnez-moi la *Route de Thèbes*.

—Non, la *Route de Thèbes*, c'est pour Bartet.

—Mais si je rentrais à la Comédie, vous me la rendriez?

—Pas le moins du monde, ce serait faire une mauvaise action.

Et il avait raison et je l'aimais parce qu'il avait raison.

Avant mon départ, je me rendis à Marly pour embrasser Dumas et Sardou en leur disant:

—Au revoir.

Puis je parlai à Dumas de la millième de la *Dame aux camélias*.

—Il ne faut plus, lui dis-je, que quarante représentations.

—Ah! je veux bien qu'on fête la millième, me dit-il, mais à une condition: c'est que je n'y viendrai pas.

Il n'y viendra pas. Mais il y sera à cette millième et à d'autres millièmes, car la *Dame aux camélias*, cette œuvre incomplète de sa jeunesse, restera éternelle parce qu'elle est l'amour, grande parce qu'elle est le pardon.

Je quitte la plume pour vous serrer la main, cher ami.

SARAH BERNHARDT.

NOCES DE DIAMANT.

Nous venons d'assister, écrit un correspondant, à Gaignes, petite commune de l'Oise, à une cérémonie nuptiale peu banale: aux noces de diamant de Mme et M. Andry.

Ce dernier est né à Saconin (Aisne), le 6 juillet 1810; sa femme, à Glaignes, le 21 juillet 1815.

C'est l'autre matin, à 10 heures, que les deux vieillards, entourés de leurs enfants et petits-enfants, se sont rendus à la petite église où ils se sont mariés il y a soixante ans pour faire consacrer à nouveau leur union. Une bonne partie des habitants du village avaient tenu à honneur de les y accompagner.

Une messe d'actions de grâces a été dite à leur intention par M. l'abbé Cartier qui, déjà, il y a dix ans, avait célébré leurs noces d'or. C'est donc la troisième fois qu'ont été bénis leurs liens de mariage et leurs cœurs.

Après la cérémonie, [illegible] bras de ses grands-parents [illegible] de ces [illegible] ment [illegible]

tous, ils sont montés dans l'omnibus qui les a conduits à Crécy en Valois, chez M. Deret, leur gendre, où a eu lieu un repas de famille.

La démarche de la bonne vieille était un peu incertaine, et son petit-fils, un adjudant du 79e, l'a prise dans ses bras pour la mettre en voiture.

Mais son mari est encore solide et a conservé sa franche gaieté d'autrefois. "Nous reviendrons encore dans dix ans!" a-t-il dit en partant à ses amis.

Les vénérables époux ont eu sept enfants; cinq sont morts, et il ne leur reste plus qu'un fils et une fille, qui leur ont donné trois petits-enfants.

La mère de M. Andry avait mis au monde vingt et un enfants, et celle de Mme Andry, huit.

DÉPECHES

Télégraphiques.

TRANSMISES A L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGERES.

Assassinat d'un Prêtre à Arabkir.

Presse Associée.

New York, 21 décembre—Une dépêche de Constantinople au *Herald* dit que des avis reçus d'Arabkir établissent que le révérend sir Agnanian, très connu des baptistes des Etats-Unis a été assassiné dans son église et brûlé.

Le Parlement Brésilien en faveur de la doctrine Monroe.

Presse Associée.

New York, 21 décembre—Une dépêche de Rio de Janeiro au *Herald* donne le compte rendu des débats au Sénat brésilien, quand, avec le plus grand enthousiasme, des congratulations ont été envoyées par le câble à propos du message de M Cleveland sur la question vénézuélienne.

Les discours prononcés à la Chambre des députés ont été remarquables par leur unanimité à supporter la doctrine de Monroe.

La dépêche de congratulations caractérise l'attitude prise par M. Cleveland comme digne au suprême degré, et comme une nouvelle sauvegarde pour l'honneur et la souveraineté de toutes les nations américaines.

Une réunion publique a été tenue sur la place de San Francisco.

Des résolutions pour le maintien de la doctrine de Monroe ont été adoptées.

L'Isolement de l'Angleterre et la coalition de toutes les Républiques Américaines.

Presse Associée.

New York, 21 décembre—La *Discussion* a reçu de Madrid l'exposé des opinions des ingénieurs militaires de haut rang, dit une dépêche spéciale envoyée de la Havane au *Herald*, sur la possibilité d'une guerre entre entre les Etats-Unis et l'Angleterre au sujet des frontières du Vénézuéla.

Un officier supérieur du génie, le général Genaro Alvo, dit que la Grande Bretagne marche sur un terrain dangereux. Si elle pousse aux extrémités la question vénézuélienne, elle pourra promptement s'apercevoir qu'il n'y a en réalité qu'une seule Amérique, et que dans une crise comme celle qui existe actuellement, toutes les républiques du continent, depuis l'infime Salvador jusqu'au Brésil géant, se coaliseront comme par magie et soutiendront les Etats-Unis dans leur lutte pour défendre et conserver l'intégrité de leurs territoires contre les agressions européennes.

Il est douteux que l'Angleterre puisse compter sur le support d'autres nations européennes.

Richard W. Thompson, ancien Ministre de la Marine, pense que l'Angeterre a reconnu la doctrine de Monroe.

Presse Associée.

Terre Haute, 21 décembre—Richard W. Thompson, ancien ministre de la marine, dit que son impression, prise pendant la préparation de son discours sur la doctrine de Monroe à la commission du Sénat en 1881 à propos du Canal de Panama, est qu'il se trouve dans les archives du ministère à Washington une acceptation formelle de la doctrine par l'Angleterre.

Au moment de la promulgation de cette doctrine par le président Monroe, la Grande Bretagne était opposée à l'Espagne, contre qui était dirigée le message, à cause de ses efforts pour augmenter ses possessions dans le Nouveau Monde.

Il y a eu une approbation générale du message en Angleterre, mais le colonel Thompson pense qu'il y a eu également une acceptation formelle, ce qui est beaucoup plus important dans le cas actuel. M. Thompson a écrit au sénateur Voorhees pour lui faire part de son impression.

Tempête en Chine.

Presse Associée.

Washington, 21 décembre—Le consul des Etats-Unis à Hankow, Chine, M. Jacob T. Child, écrit à son gouvernement qu'une violente tempête s'est abattue sur la ville le 2 novembre vers minuit.

Le vent, soufflant en ouragan, a fait chasser sur leurs ancres un grand nombre de radeaux dans la rivière.

[illegible] par le courant impétueux, [illegible] contre un collègue avec une [illegible] jusques et cet état complété par [illegible] Ils [illegible] jusques [illegible]

NOUVELLES AMERICAINES.

M. GLADSTONE.

L'opinion du vieil homme d'état.

Presse Associée.

New York, 21 décembre.—Un journal de New York a télégraphié à M. Gladstone pour obtenir son opinion sur les meilleurs moyens d'assurer la paix entre la Grande Bretagne et les Etats Unis et de réussir à régler le différend vénézuélien.

La réponse suivante est publiée;

Hawarden, 20 décembre 1895.

Seule réponse possible: N'ose pas intervenir; le bon sens seul est requis.

GLADSTONE.

La Commission Vénézuélienne.

Les Hommes Choisis par le Président.

Presse Associée.

New York, 21 décembre—Un journal de New York dit que d'après des informations obtenues à bonne source, le président Cleveland nommera comme membres de la commission vénézuélienne d'investigation les personnes suivantes: George F. Edmunds, du Vermont, ancien Sénateur des Etats-Unis; l'honorable Andrew D. White, ex-président de l'Université Cornell et ancien ministre plénipotentiaire en Allemagne; l'honorable Edward J. Phelps, ancien représentant des Etats-Unis à la Cour de St-James.

L'Enquête sur les Fraudes Reprochées aux Propriétaires du Defender.

Presse Associée.

New York, 21 décembre—L'enquête du New York Yacht Club sur les accusations portées par lord Dunraven a été renvoyée au vendredi 27 décembre, à 2 heures 30 de l'après-midi.

Une conférence, qu'on suppose accidentelle, a été tenue entre le commodore Edward M Brown, le secrétaire J. V. S. Oddie et A. Cass Canfield. Ces messieurs ont préparé la réception de lord Dunraven et ont examiné le rapport officiel de la commission de la Coupe.

C'est dans le salon modèle du Club qu'ils se sont rencontrés.

Latham A. Fish a vu John B. Herreshoff, de Bristol, à l'hôtel Waldorf, et ils ont causé longuement du même sujet. Le capitaine Herreshof n'a pas voulu donner de détails, mais il a dit: Tout ce que je crois convenable de dire à présent est que si M. Iselin a été un peu vif dans ses remarques sur Lord Dunraven, il est très probable que tout autre yatchsman américain se fut exprimé en termes aussi catégoriques s'il avait été accus